

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)
(convocation du 11 février 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC
LA SÉANCE EST OUVERTE

**Régie du Service Public de l'Eau Industrielle - Participation aux frais d'étude -
Société Simorep Michelin - Convention - Autorisation**

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de limiter l'exploitation de la nappe de l'Eocène, la Communauté Urbaine de BORDEAUX a réalisé d'importants travaux permettant de délivrer, aux industriels de la Presqu'île d'AMBES, de l'eau pour leur usage de process.

Le périmètre géographique actuellement desservi par le réseau industriel est situé sur le territoire des Communes d'AMBARES ET LAGRAVE, AMBES, BASSENS et SAINT-LOUIS DE MONTFERRAND.

L'eau distribuée aux industriels est pompée en Garonne puis traitée par décantation sur l'usine de SAINT-LOUIS DE MONTFERRAND (abatement de la concentration en matières en suspension) et stockée dans les étangs de Beaujet et de la Blanche. Elle est ensuite reprise par les stations de pompage de Cantefrêne et de Beaujet puis renvoyée sur un réseau spécifique de distribution constitué de deux antennes principales (respectivement Desserte Nord et Desserte Sud) qui traversent les communes d'AMBARES ET LAGRAVE, AMBES, BASSENS et SAINT-LOUIS DE MONTFERRAND.

La société SIMOREP MICHELIN est alimentée en Eau Industrielle par un système mis en place par la Communauté urbaine de Bordeaux. Une convention en date du 12/12/2003 a régi les rapports entre le Service de l'Eau Industrielle et la société SIMOREP MICHELIN.

Depuis cette date, afin de pouvoir utiliser l'eau industrielle, la société SIMOREP MICHELIN a réalisé une installation de traitement qui présente cependant des difficultés de mise au point.

Dans la perspective de permettre à la société d'utiliser l'eau industrielle dans les meilleures conditions et ainsi remplir les objectifs prévus dans le contrat d'abonnement, la société SIMOREP MICHELIN doit pouvoir utiliser son installation de manière optimale. Pour ce faire, il apparaît utile que la société dispose d'un dispositif mieux adapté, répondant à ses besoins en terme de qualité et aux impératifs du service public de l'eau industrielle. De ce fait, cette dernière a souhaité, d'une part, que Véolia Eau, en sa qualité de gestionnaire de l'usine de l'eau industrielle, fasse une expertise de son installation pour en améliorer le fonctionnement et, d'autre part, considérant que cette étude pourrait amener des enseignements utiles à l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée, a sollicité une participation de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Une proposition d'investigations à mener a ainsi été faite dans ce sens par Véolia Eau :

- Analyse dans un laboratoire agréé des cartouches de filtration avant et après colmatage afin de déterminer le pouvoir de coupure des filtres,
- Mise en place d'un pilote de filtration à cartouches sur l'alimentation en eau industrielle et réalisation d'une campagne d'essais et d'analyses,
- Diagnostic des chaînes de déminéralisation intégrant un audit sur site et le prélèvement d'échantillons de résine pour analyse.

Le montant de ces investigations est estimé à 10 000 € HT.

L'opération fera l'objet d'une demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne, de l'ADEME et de tout organisme intéressé par le projet.

Le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Eau Industrielle, réuni le 4 décembre 2007, a décidé de participer à hauteur de 50% du coût HT de cette étude, déduction faite des différentes aides accordées, cette participation est plafonnée à 5 000 €.

Cette dépense sera imputée sur le budget de la Régie de l'Eau Industrielle, chapitre 011, compte 604, CRB O200.

Aussi, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux à signer la convention « MICHELIN – Aide à la recherche et développement » ci-annexée, à intervenir avec la société SIMOREP MICHELIN,
- décider le versement du montant de la participation de la Régie de l'Eau Industrielle au financement de l'étude, à hauteur de 50% des dépenses engagées, déduction faite des différentes aides accordées, plafonné à 5 000 €,

- solliciter l'aide financière de l'Agence de l'eau Adour Garonne, de l'ADEME, et de tout organisme intéressé et à signer, le cas échéant, les conventions correspondantes,
- signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 MARS 2008**

PUBLIÉ LE : 14 MARS 2008

M. JEAN-PIERRE TURON